L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 16 DECEMBRE.

Athénée Louisianais.

SÉANCE DU 12 DÉCEMBRE.

Présidence de M. le Dr. Armand Mercier.

Le nouveau cotonnier d'Egypte. Graines reçues du Jardin d'Acclimatation de Paris. Echantillons envoyés par M. Morgan. Rapport au vice-roi d'Egypte.

La dernière séance de l'Athénée a été consacrée, en grande partie, à une question dont la destinée est peut être d'apporter une modification considérable dans la culture du coton en Louisiane. Nous avons déjà eu occasion de constater, dans les colonnes de l'*Abeille*, qu'un nouveau cotonnier avait été découvert en Egypte. Qu'il nous soit permis de rappeler, en quelques mots, cette importante découverte.

Un Coshte, habitant le Delta supérieur, à un endroit nommé *Berket el Sab* (Puits du Lion) station du chemin de fer du Caire, remarqua, pendant l'automne de 1873, dans un champ de cotonniers, une plante différente des autres. Il enleva la graine et la sema secrètement sur une portion de terre isolée. Il continua ses essais pendant trois années, et aujourd'hui il y a près de quatre cents *ardebs* de ce coton dans cet endroit, et la graine en est vendue très cher au marché public, $24 le boisseau. L'*ardeb* équivaut à un peu plus de huit boisseaux.

Dès que ces faits vinrent à la connaissance de M. le Président de l'Athénée, par l'entremise de la Société d'Acclimatation de Paris, il se hâta de les communiquer à ses collègues, et le secrétaire fut chargé d'écrire immédiatement à M. Drouyn de l'Huys, président de cette Société, pour demander des graines de la nouvelle plante. A la séance du 22 août, M. le Dr Armand Mercier annonçait que, voulant employer tous les moyens possibles pour introduire le nouveau cotonnier en Louisiane, il avait eu, avec son Exc. le gouverneur Nicholls, une entrevue dans laquelle celui-ci l'avait engagé fortement à en écrire à M. Morgan, autrefois juge de la Cour Suprême à la Nouvelle Orléans, aujourd'hui résidant au Caire. Une lettre fut rédigée sans retard, et le gouverneur eut la bonté d'y mettre une apostille.

A quelque temps de là, M. D. B. Penn, ex-lieutenant-gouverneur, se disposant à partir pour Washington, fut instamment prié par M. le Président de l'Athénée de s'assurer s'il serait possible d'obtenir au Département de l'Agriculture, un envoi de ces graines. A la séance du 24 octobre, les membres de l'Athénée entendaient la lecture d'une lettre, dans laquelle M. Penn disait qu'il avait fait enregistrer officiellement la demande de M. le Président, en la recommandant d'une façon toute particulière à qui de droit.

Déjà des résultats ont répondu à ces démarches. Nous recevons, du Jardin d'Acclimatation de Paris, un petit sac contenant des graines du nouveau cotonnier, et d'un autre côté deux beaux échantillons de la soie qu'il produit, envoyés par M. Morgan et accompagnés d'une lettre dans laquelle notre estimable compatriote, dont on ne saurait trop louer le zèle et le désintéressement, nous promet de nous expédier, en février prochain, sans frais à notre charge, une quantité de graines suffisante pour ensemencer un acre.

Le nouveau cotonnier est une malvacée, qui, par son port et la couleur de sa fleur, rappelle beaucoup le bamieh, *Hibiscus esculentus*, notre gombo févi, d'où son nom de coton-bamieh, ou, comme disent les cultivateurs de la Basse Egypte *Kota-Bahmia*. La graine en est plus grosse que celle du gombo févi, et piriforme. La soie s'en détache complètement, avec la plus grande facilité, de sorte que la graine reste glabre, et, par conséquent, la matière textile ne subit aucune perte.

Le coton de la nouvelle plante, dit le Bulletin de la Société d'Acclimatation, livraison de juillet 1877, a été classé à Liverpool entre le *Fair* et le *Good Fair*.

M. Penn, dans sa lettre datée de Washington, dit que des graines de coton bamieh ont été semées en Géorgie, au mois de mai. Il en a vu des pieds qui s'étaient développés les uns sous cloche, les autres en plein air. "Les grabots, ajoute-t-il, "ne sont pas assez avancés pour qu'on "puisse se former une idée exacte de la "longueur de la fibre, mais elle ressemble "beaucoup à celle du *Sea Island*."

M. le colonel L. Queyrouze chargé de s'enquérir, au nom de l'Athénée, de la qualité des échantillons envoyés par M. Morgan, a présenté, à la séance de mercredi dernier, le certificat suivant signé par MM. L. Christ et S. Meilleur.

"Nous déclarons, après mûr examen, "que l'échantillon de coton égyptien sou-"mis à notre appréciation par M. L. "Queyrouze, présente une fibre longue et "très soyeuse; que du coton semblable a "été cultivé dans ce pays il y a déjà bien "des années, et qu'on le vendit pour du "coton égyptien ou *silk lace*. Cependant "on n'a jamais cultivé ce coton dans ce "pays, en quantité suffisante pour le "mettre sur le marché. Le peu qu'on en "obtint, se vendit d'un ½ cent à 1 cent "plus cher que le coton ordinaire."

Pour compléter ce qui concerne le coton bamieh, M. le Président lit un rapport adressé au gouvernement du vice-roi d'Egypte, sur le coton indigène, par une commission composée de MM. H. de Vecchy, médecin, et Amici, ingénieur. Nous en extrayons le passage, où il est question du bamieh.

Nous ferons remarquer, en passant, que ce rapport dont nous devons la possession à M. Morgan, est rédigé en français. Il paraît que la langue française est traitée plus hospitalièrement sur la vieille terre des Pharaons qu'en Louisiane, puisqu'elle sert aux documents dont les ministres du Khédive doivent prendre connaissance. Les Egyptiens parlant la langue de Colbert et de Montesquieu, tandis que les Louisianais s'appliquent à l'oublier, c'est assez curieux.

"Après avoir terminé nos recherches "sur les insectes, dit le *rapport*, nous "avons porté nos observations sur la cul-"ture et la végétation du cotonnier-ba-"mieh, et nous avons cru remarquer que "si les résultats sont très peu satisfai-"sants, il faut en attribuer la cause au "manque d'*expérience pratique* dans cette "culture. La croyance que le coton-ba-"mieh ne donne qu'une tige est tout à "fait fausse. Nous avons observé qu'en "général presque tous les pieds, qui se "trouvèrent avoir assez d'espace et de "lumière, ont donné à la souche de trois "à cinq branches et plus. Ces branches "s'élèvent dans une direction verticale, "tandis que celles des cotonniers ordi-"naires sont horizontales. Du port de la "plante, on a conclu qu'elle n'avait qu'u-"ne tige unique. Naturellement, les cul-"tivateurs, croyant n'avoir qu'une seule "tige à nourrir, ont semé les graines de "coton à une trop grande proximité les "unes des autres,—environ trente centi-"mètres.

"La végétation luxuriante des plantes a "enlevé à la terre la lumière et le soleil, "facteurs indispensables, avec l'eau, "d'une production fructifère. L'ense-"mencement du coton-bamieh, de "trente centimètres doit être porté à "soixante et même à soixante-dix centi-"mètres. Selon nous, on ne devrait pla-"cer qu'une graine dans chaque trou.

"Le desséchement des jeunes gousses, "(60 0/0) est dû au manque de la force "nutritive, nécessaire à la tige qui s'est "trop développée, favorisée qu'elle était "par l'humidité conservée dans les ter-"rains par suite du rapprochement des "plantes.

"Une étude spéciale des engrais à donner "aux terres cultivées de coton-bamieh, "est aussi impérieusement demandée;—"afin de chercher à lui procurer toutes "les substances nécessaires à sa végéta-"tion."

Les auteurs de ce rapport, Inspecteurs Généraux de l'Agriculture, constatent dans un passage consacré à l'étude des chenilles qui dévorent les champs de coton, que le cotonnier-bamieh n'est attaqué par aucune espèce d'insecte.

On voit, d'après ce qui précède, combien il est important, pour la Louisiane, que le coton bamieh soit soumis à une épreuve éclairée et judicieuse. Comme toute chose nouvelle, il a ses détracteurs et ses enthousiastes. Ses ennemis ont fait grand bruit d'un premier échec, tandis que, s'il faut en croire le rapport de MM. Vecchy et Amici, on doit l'attribuer à une culture inexpérimentée. N'oublions pas que les innovations, en quoi que ce soit, ne réussissent presque jamais du premier coup. Essayons donc le coton-bamieh en Louisiane, deux fois, trois fois, quatre fois, s'il le faut, en nous guidant d'après les données déjà acquises et celles que notre propre expérience pourra nous fournir.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.—L'élégant et nouveau magasin de musique et pianos de M. P. Werlein, au No 135 rue du Canal, continue à être le rendez-vous du monde musical. Cet établissement est foulé du matin jusqu'au soir de visiteurs et d'acheteurs, ce qui prouve la grande popularité de cette maison qui s'est toujours distinguée par la modération de ses prix et les conditions favorables qu'elle fait aux acheteurs. M. Werlein est seul à vendre ici ses fameux pianos de Chickering qui par leur sonorité, leur force, l'élasticité de leurs touches et leur durabilité extraordinaire n'ont pas de supérieurs. On trouve aussi dans son vaste magasin les pianos élégants de Hardman, qui ont toutes les qualités des pianos de première classe et se vendent à un prix très modique. M. Werlein, qui a un assortiment vaste et complet d'instruments de musique, sera toujours charmé de recevoir la visite de nos citoyens quand même ils n'achèteraient pas.

Les meilleurs Thés et les meilleur marchés en ville, au grand dépôt de Thés, No 5 rue du Camp.

—Pour finir, un mot de la *Lune rousse:*

Les reporters se plaignent d'être traités comme des commissionnaires.

Ils ont tort; sont-ils autre chose que des *porte faits.*

Note.

Une erreur de mise en page a amené une fâcheuse confusion dans la fin du chapitre qui a paru hier matin. Nous reprenons aujourd'hui le Feuilleton, à l'endroit où s'est produite la confusion.

FEUILLETON.

LE FILLEUL D'UN MARQUIS

—PAR—

ANDRÉ THEURIET.

TROISIÈME PARTIE.

(Suite).

Laurent fit un signe affirmatif, et avec le secours d'Eustache parvint à se mettre sur ses jambes. L'eau-de-vie qu'il avait avalée lui avait redonné du ton, et, appuyé sur le bras de l'huissier, il put se traîner.—Ils descendirent lentement et gagnèrent les prés étincelants de rosée et de lumière. Le trajet, bien qu'assez court, se fit péniblement et leur prit presqu'une heure. Laurent grelottait toujours, et le violent mal de tête qu'il éprouvait le rendait quasi aveugle. Afin d'éviter la curiosité des gens du village, Lapasque le conduisit chez lui par les jardins. Quand ils arrivèrent clopin-clopant dans la cuisine, la maison était déserte, et la paysanne qui faisait le ménage de l'huissier lui apprit que Lucrèce et les enfants étaient partis pour le jardin du percepteur. Lapasque installa son malade dans un grand fauteuil, alluma une claire flambée, et, le confiant à la garde de la femme de ménage, courut à la recherche de Lucrèce.

Il la trouva au fond du jardin de M. Maurin, où elle aidait Valentine et ses sœurs à la récolte des prunes destinées aux confitures. Mme Lapasque et les jeunes sœurs, armées de grandes gaules, secouaient violemment les branches des pruniers; les mirabelles dorées, les perdrigons rouges et violets tombaient dru comme grêle et s'éparpillaient sur la terre noire, à la grande joie des enfants Lapasque, qui poussaient des piaulements de jeunes poussins, en se bousculant pour ramasser les fruits et les porter dans les paniers où Valentine faisait le triage. Depuis le soir de la Saint-Jean, la jolie "fleur de vigne" avait pâli, ses clairs yeux bruns toujours limpides étaient cernés, et sa physionomie, ordinairement si vive, avait une expression pensive et alanguie.

—Madame Lapasque! héla Eustache, dès qu'il fut sous les pruniers.

—Sainte-Vierge, Lapasque! exclama Lucrèce, tu m'as fait peur.... Te voilà blanc comme un linge.... qu'y a-t-il? Pourquoi es-tu revenu?

—Il y a, répondit-il essoufflé, que j'ai trouvé le docteur Husson évanoui dans la tranchée de Robert-Espagne, et que je l'ai ramené chez nous.

—Ah! mon Dieu!

Au nom de Laurent, Valentine s'était levée. Elle avait tour à tour rougi et pâli, et maintenant, avec ses beaux yeux agrandis par l'anxiété, elle se tenait près de Lucrèce et d'Eustache. Celui-ci raconta brièvement comment les choses s'étaient passées.—Je le crois très malade, continua-t-il, pensez donc! coucher dehors par le temps de cette nuit.... On a beau être médecin, ça ne vous empêche pas d'attraper une maladie. Il a la tête et les mains brûlantes et il grelotte comme en plein cœur d'hiver.... Maintenant qu'allons-nous faire? Dois-je le reconduire à Sermaize ou le garder chez nous?

Les yeux de Valentine se tournèrent vers ceux de Lucrèce avec une expression si suppliante et si éloquente, que celle-ci comprit immédiatement, et, comme elle avait bon cœur, elle répondit d'un ton décidé:—Il faut le garder.

—Mais, objecta le prudent Eustache, si c'était d'aventure quelque mauvaise fièvre...... Songe aux enfants!

—Il faut le garder, répéta péremptoirement Lucrèce; les enfants coucheront en bas, et nous mettrons M. Laurent dans la chambre haute.... Il y aurait conscience de lui faire faire la route dans l'état où il est, et nous lui devons bien cela pour les soins qu'il a donnés à notre Gaëtan. Allons vite chez nous!.... Je vous laisse les enfants, Valentine, vous me les ramènerez tantôt.

Les yeux de Mlle Maurin, devenus humides, envoyèrent un ardent remerciment à Lucrèce, et le couple Lapasque s'éloigna.

Ils retrouvèrent Laurent assoupi et enfiévré dans son fauteuil: la pauvre Lucrèce poussa un gémissement à la vue des traits tirés et des vêtements trempés du docteur; sans perdre de temps, elle courut à la chambre haute et disposa tout pour y installer le malade, tandis que, sur son ordre, Eustache étendait du linge devant le feu de la cuisine et emplissait de braise une chaufferette la vieille bassinoire de cuivre jaune. Une fois le lit prêt et bien bassiné, Lucrèce et Eustache tirèrent Laurent de sa torpeur, avec de bonnes paroles affectueuses, et lui aidèrent à monter l'escalier. Sans parler, la tête flottante, les yeux mi-clos, Laurent se contenta de répondre par signes, et ses lèvres essayaient un faible sourire. Eustache le déshabilla, lui passa une chemise bien chaude et le mit au lit.

—A présent, dit Lucrèce lorsque l'huissier fut redescendu, tu vas prendre une voiture à l'auberge et tu iras à Sermaize prévenir sa tante.

—Et mes exploits? s'écria Eustache inquiet.

—Tu feras ta tournée l'après-midi.... Moi, pendant ce temps, j'enverrai quérir le vieux médecin de Jeand'heurs.

Eustache était un modèle d'obéissance. Il endossa de nouveau son carnier, embrassa Lucrèce, reprit sa canne de buis, et partit, non sans soupirer un peu à la pensée de son dîner de midi, qui devenait de plus en plus problématique.

Mme Lapasque demeura au chevet de Laurent. Celui-ci, encore tout frissonnant, mais heureux de la douce chaleur du lit, semblait respirer plus à l'aise. Sa figure exprimait une sorte de béatitude. Il aspirait longuement l'odeur des draps qui fleuraient l'iris; ses yeux considéraient avec une curiosité enfantine les rideaux jaunes à bordure rouge, le papier gris semé de bouquets roses, la couronne de fleurs d'oranger de Lucrèce, posée sous un globe au milieu de la cheminée, les petits ronds en mosaïque de drap multicolore placés devant chaque chaise; puis ses paupières se refermaient sous la lourdeur du mal de tête. Sa pensée était comme son corps, à la fois enfiévrée et engourdie. Il songeait par moments: "Je suis très malade;" mais sa lassitude d'esprit était telle qu'il ne s'en inquiétait pas. Il fermait les yeux sans se demander s'il les rouvrirait jamais; il ne pensait qu'à une chose, c'est qu'après le cauchemar de la nuit précédente il faisait bon se reposer dans ce grand lit tiède et y oublier tout....

—Etes-vous bien? murmura Lucrèce en posant amicalement sa main fraîche sur le front brûlant du jeune homme.

Il remua les paupières, répondit faiblement:—Oui.... Merci!—Puis sa tête se renversa sur l'oreiller, et il glissa de nouveau dans un assoupissement profond.

XV

Nous avons laissé M. de Rosières en sentinelle sur la route par laquelle Sainte-Marie devait arriver à Sermaize. Il y fit le pied de grue pendant une bonne heure, tantôt marchant pour se tenir en haleine, tantôt adossé contre un arbre, écarquillant les yeux, prêtant l'oreille au moindre roulement de voiture et ne voyant rien venir. Neuf heures sonnèrent. Les derniers promeneurs craignant la pluie qui menaçait, étaient rentrés; la route était devenue tout à fait déserte, et dans le bourg les rumeurs s'éteignaient peu à peu. On n'entendait plus par intervalles que les notes lointaines d'un piano dans une chambre d'hôtel et quelques bêlements de moutons au fond d'une étable. Le marquis croqua le marmot pendant une demi-heure encore, puis, perdant patience, se rabattit sur le chemin de l'Espailleraie.—Sacrebleu! grommelait-il, est-ce que ce songe-creux de Sainte-Marie aurait eu l'esprit de me faire faux bond?—Il poussa jusqu'à la grille de l'Espailleraie. La maison était sombre, silencieuse et comme ensevelie dans le sommeil.—Laurent s'y trouvait-il encore, ou Berthe, connaissant le retour de l'oncle trouble-fête, avait-elle au moins eu la prudence de renvoyer de bonne heure son amoureux?—M. de Rosières voulut en avoir le cœur net, et, rebroussant chemin jusqu'à la première auberge, il se fit indiquer le logis du docteur Husson. Il était incapable de supporter longtemps l'incertitude, et, au risque de rencontrer Sophie, il était bien résolu à attendre Laurent dans sa propre demeure.

Il y avait de la lumière aux fenêtres du rez-de-chaussée. Le marquis sonna et questionna la servante.—Non, le docteur Husson n'était pas encore de retour, mais il ne pouvait tarder, et si monsieur voulait se donner la peine d'entrer, il trouverait dans le salon une dame qui attendait déjà.—Le marquis était las de ses promenades sur la route; d'ailleurs il commençait à bruiner, et il se résigna à suivre la servante; mais il ne fut pas plus tôt sur le seuil du salon qu'il poussa un cri de surprise à la vue de la visiteuse près de laquelle on l'introduisait.

Droit dans un fauteuil et nu-tête, Mlle Bastienne de Fierbois tricotait près de la lampe, aussi paisiblement et aussi à l'aise que si elle eût été dans son cabinet des Petites-Islettes.

—Corbleu! s'exclama M. de Rosières, vous aussi, marraine! il paraît que c'est la soirée aux rencontres..... Et que diantre faites-vous à Sermaize?

—Bonsoir! répondit Mlle Bastienne de sa grosse voix; tu le vois bien, j'attends Laurent.... Pendant deux mois, il m'a corné aux oreilles qu'il allait se marier, et puis plus rien. Alors je me suis rappelé tes rêveries de l'autre soir; cela m'a mis la puce à l'oreille, et comme je m'intéresse à ce garçon, que ma cuisson est terminée et que la verrerie chôme pour quinze jours, je suis tombée ce soir, sans crier gare, chez mon neveu Noirel, et me voici.... Ah ça, voyons, où est Laurent? Que se passe-t-il?

—Ce qui se passe? réplique le marquis en se laissant choir dans un fauteuil, préparez vos vertueuses oreilles, ma pauvre marraine, vous allez en apprendre de belles!... Ce garnement de Laurent ne songe pas plus à se marier que moi à devenir capucin; j'avais deviné juste, et il fait l'amour avec ma nièce de Brieulles.

—En as-tu la preuve? demanda Mlle de Fierbois en haussant les épaules et en piquant son aiguille dans ses cheveux ébouriffés.

—La preuve!... marraine, vous êtes aussi incrédule que saint Thomas.... La preuve, c'est que je viens de voir le camarade entrer nuitamment chez ma nièce par la porte du jardin,—un vrai chemin d'amoureux.—J'ai essayé de l'arrêter au passage avec un sermon... Ah! ouiche, le gaillard était enragé!... Il a le sang chaud, je vous le promets!... Mon sermon et moi, nous sommes restés à la porte, tandis que votre Benjamin courait à son rendez-vous.

Il conta rapidement à Mlle Bastienne ce qui s'était passé depuis son arrivée à Sermaize. La vieille fille fronçait les sourcils, roulait de gros yeux et poussait de sourds grognements à mesure que s'accentuait le scandaleux récit de M. de Rosière. Quant à lui, l'aventure lui paraissait si amusante que, tout en la narrant, il avait repris sa bonne humeur et ses façons étourdies.—Eh bien! marraine, demanda-t-il à la fin, en croisant les bras et en étendant les jambes d'un air triomphant, qu'en dites-vous?

—Je dis que les hommes sont tous de fieffés polissons, grommela Mlle de Fierbois, et que ton Laurent ne vaut pas mieux que toi.... Ah! il a de quoi tenir, le mauvais sujet, et tu ne peux pas le renier, celui-là!

—C'est lui qui me renie au contraire; il m'a même jeté au nez des vérités assez dures, là-bas, entre la haie de sureaux et cette damnée petite porte.

—Cette Berthe Fontenille! poursuivait Mlle Bastienne furieuse, fiez-vous donc à ces mijaurées avec leurs airs d'hermines confites dans de la neige!... Mais qu'ont-elles donc dans le corps, ces créatures, pour ensorceler les honnêtes gens? Cela devrait être fouetté et brûlé en place publique!

—Mazette, comme vous y allez! interrompit le marquis, et que deviendrait le pauvre monde?... Voyez-vous, marraine, vous n'y entendez rien... Cette mignarde Berthe est séduisante et chatte jusqu'au fin bout de ses petits doigts. C'est une embobelineuse, je vous en réponds, et je m'y connais... Les femmes aux prunelles bleues, à la peau blanche et aux cheveux noirs, continua-t-il en clignant de l'œil et en faisant claquer sa langue, il n'y a rien de plus,... Suffit, je m'entends.... Ah! Laurent est un heureux coquin, et, entre nous, marraine, tandis que je le rabrouais, je vous assure qu'il m'intéressait, ce gamin-là!.... Je me tenais à quatre pour ne pas l'embrasser, et je regrettais d'avoir prévenu ce benêt de Sainte-Marie...—Onze heures! fit-il en s'arrêtant pour écouter l'horloge de Sermaize, et pas de Laurent!... Savez-vous que cela devient inquiétant? Si seulement j'étais sûr que mon neveu fût resté en route.

En ce moment, la servante entre-bâilla la porte du salon. Elle commençait elle aussi, à se préoccuper de l'absence de son maître et de la persistance de ces deux étrangers à l'attendre à cette heure indue.—Monsieur Husson ne revient pas, dit-elle, et voilà qu'il est tard... monsieur et madame devraient s'en retourner à leur hôtel, ou sinon ils trouveront les portes fermées.

—Ma fille, répondit Mlle Bastienne en reprenant son tricot, nous sommes des amis de votre maître et nous l'attendrons jusqu'à demain matin.... Prévenez mon neveu, M. de Noirel que je passerai la nuit ici.

Cette réponse, articulée d'une voix virile, intimida la servante; elle ouvrait tout grands les yeux et la bouche en considérant cette maîtresse femme qui agissait comme si elle eût été chez elle.

—Oui, mon enfant, reprit le marquis, faites ce qu'on vous dit et couchez-vous ensuite. Nous attendrons le docteur, étendus chacun dans un fauteuil... Une mauvaise nuit est bientôt passée.

Une heure après, la maison était devenue silencieuse. M. de Rosières, qui ne supportait pas les lumières trop vives, avait baissé la mèche de la lampe, et Mlle Bastienne, la tête enveloppée d'un fichu, essayait de s'endormir. De temps à autre ils s'éveillaient tous deux, écoutaient la pluie fouetter les vitres et le vent geindre dans les arbres, puis retombaient dans une vague somnolence. Le marquis, qui ne goûtait guère cette façon de dormir, était le plus agité; il avait des fourmis dans les pieds et remuait sur son fauteuil comme une carpe sur l'herbe. Vers le petit matin, un coq chanta dans la basse-cour, et M. de Rosières tressauta en poussant un juron. La lampe s'était éteinte en répandant une odeur nauséabonde qui fit éternuer Mlle Bastienne.—Quelle heure est-il? demanda-t-elle en s'étirant et en baillant.—Le marquis fit sonner sa montre.—Trois heures!... Allons, le drôle y aura pris goût....A son âge on fait durer longtemps l'heure du berger.

—C'est dégoûtant! grogna Mlle Bastienne; oh! les hommes, quelle triste denrée!

—Ce n'est pas l'avis de Mme Berthe.... Tu m'agaces, laisse moi en paix!

Tous deux se replongèrent dans leur fauteuil, et cette fois vaincus par la fatigue, s'endormirent pour tout de bon.

Il était grand jour quand l'arrivée de la servante les éveilla en sursaut.—Votre maître est-il rentré? demanda Mlle de Fierbois en se débarrassant de son fichu.—Hélas! non, madame, je n'y comprends rien, répondit la pauvre fille ahurie.

Quand elle fut sortie:—C'est étrange! murmura le marquis; ma foi! je me risque et je vais pousser une reconnaissance jusqu'à l'Espailleraie.

Il se secoua, s'ébroua, défripa ses habits et courut chez Mme de Brieulles. Il revint au bout d'une demi-heure, la mine moitié penaude et moitié contente. Sa physionomie compliquée présentait un aspect insolite; tandis que l'œil narquois pétillait et souriait, la lèvre inférieure, allongée et boudeuse, annonçait quelque déconvenue.

—Eh bien! s'écria Mlle Bastienne.

—Je n'en reviens pas, et ce serait à mourir de rire s'il n'y avait là-dessous quelque mystère. Figurez-vous, marraine, que Sainte-Marie était déjà à l'Espailleraie quand Laurent y est rentré. Mon beau neveu est arrivé par la grille, tandis que je sermonnais notre amoureux à la petite porte. La femme de chambre, qui est une rusée, m'a tout conté.... Le pauvre Laurent, qui se pourléchait en songeant à l'heure du berger, n'a entendu sonner que l'heure du mari. Il n'a pas fait long feu à l'Espailleraie, comme vous pensez.... A neuf heures, il avait tiré sa révérence aux deux époux. Et savez-vous, marraine, comment s'est terminée la comédie?....

La figure du marquis prit un air égrillard, ses lèvres s'approchèrent de l'oreille de Mlle Bastienne et il lui chuchota tout bas le reste de l'aventure de Mme Berthe.

—Elle n'a fait que son devoir! dit Mlle de Fierbois d'un ton sec.

—Peste! marraine, si vous n'étiez pas novice en certaines matières, vous sauriez qu'il y a des circonstances où faire son devoir est un acte héroïque.... N'importe, quand je songe que c'est moi qui ai opéré ce raccommodement, je me sens tout fier.... Si au ciel on a tenu note de mes péchés, j'espère qu'on me portera en compte cette belle action et que cela balancera le reste.

—Mais Laurent, Laurent! qu'est-il devenu? s'écria la vieille fille impatientée.

—Ah! dame, voilà où commence le mystère.... Voulez-vous que je vous dise?.... Je crois que le gaillard avait plusieurs cordes à son arc et qu'il sera allé se consoler ailleurs, avec quelque jolie cliente moins bien gardée.... Faute de grives on mange des merles; c'est ce que j'aurais fait, moi, à son âge!

—Toi! s'exclama Mlle Bastienne indignée, tu as toujours été un dévergondé, sans foi ni loi, mais Laurent n'a pas ta légèreté, Dieu merci! et j'ai grand'peur qu'il n'ai pris la chose plus à cœur que tu ne penses.

—Bah! répliqua le marquis dont la figure mobile redevint inquiète, vous voyez toujours tout en noir....

Ils en étaient là de leurs conjectures, quand une voiture s'arrêta devant la porte; un coup de sonnette retentit, et tous deux tressaillirent en même temps, agités par un pressentiment identique, tandis que la servante introduisait Eustache Lapasque et annonçait qu'il apportait des nouvelles du docteur.

—Vous l'avez vu? où est-il? s'écria impétueusement Mlle de Fierbois.

—Chez nous, à Robert-Espagne.... Nous l'avons mis au lit, ma femme et moi, répondit Eustache fort intimidé.—Et il conta dans quel état piteux il avait trouvé Laurent.

—Qu'est-ce que je te disais? fit sévèrement Mlle Bastienne en se tournant vers le marquis, dont la figure s'était allongée pendant le récit de l'huissier; vous avez une voiture, n'est-ce pas? Nous allons partir avec vous.... Mon neveu Noirel enverra une dépêche à Mlle Sophie.... Pauvre fille, elle ne se doute guère de ce qui l'attend!.... Allons, leste, *filleu*, secoue-toi!.... Dans dix minutes, je serai harnachée, et nous décamperons.

A continuer.

PIANOS DE PLEYEL.—Nous publions plus loin une annonce de MM. Pleyel, Wolff & Co. qui déclarent que M. Louis Grunewald, de la Salle Grunewald, est le seul agent autorisé par eux pour la vente de leurs pianos dans les Etats du Sud et le seul qui reçoit les pianos directement de la grande fabrique. MM. Pleyel, Wolff & Co. déclarent en conséquence qu'ils ne seront pas responsables de la qualité d'aucun piano, dit piano Pleyel, vendu par un autre établissement.

M. Louis Grunewald annonce de son côté qu'il a reçu par le steamer Oberon et le navire Louisiane 24 pianos de Pleyel, droits, grands pianos de salon et grands pianos de concert, un des plus beaux assortiments qu'on ait jamais vus, et qui sont offerts aux plus bas prix et aux conditions les plus favorables pour le paiement. M. Grunewald invite les acheteurs à se méfier de ces marchands de contrebande qui offrent des pianos dits Pleyel et qui n'en sont que l'imitation. Voyez ces deux annonces.

Véritable café de Java du gouvernement, grillé ou moulu, à 40 cts la livre, au grand dépôt de Thés, 5 rue du Camp.

—On écrit de Moscou, à la *Presse*, de Vienne, que les prisonniers ottomans, tombés aux mains des Russes, depuis l'ouverture des hostilités, sont au nombre de 44,000, dont 16 pachas et 500 officiers. Il y faut joindre 700 canons, 300 drapeaux, deux monitors et 4 bateaux à vapeur, et des approvisionnements pour une valeur de 14 millions de roubles.

—L'âge n'a point enlevé à Victor Hugo sa puissance de travail.

Au moment où le Théâtre Français reprend *Hernani*, le grand poète vient d'achever deux drames destinés par lui à être joués après sa mort, et que plusieurs directeurs de théâtres lui ont déjà demandés.

Le premier de ces drames est tiré de l'épisode du Masque de Fer; il a pour titre *les Jumeaux*; l'autre a été annoncé depuis longtemps: il est intitulé *Torquemada*.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

à la Nouvelle-Orléans, Lne,

LE MARDI, 8 Janvier 1878,

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

DE LA LOTERIE A $2,

CLASSE A,

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin.

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINEE DU

Mardi, 8 Janvier 1878,

—A LA—

NOUVELLE-ORLEANS, LOUISIANE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots de	500	10,000
100 Lots de	100	10,000
200 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000 soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000 soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000 soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS

QU'AU GRAND TIRAGE DU 8 JANVIER 1878,

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
Président,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Bon Marché!!!

Bon Marché!!!

LE PALAIS

—DES—

MEUBLES

A l'Enseigne de l'AIGLE D'OR,

Jos. B. Hubbard

Au No 122 de la rue des Remparts, côté Sud, coin Perdido,

Vient de compléter son stock et offre un assortiment aussi beau, aussi varié, des genres aussi nouveaux que ceux d'aucun autre établissement du Sud.

Les mobiliers de chambres sont superbes et se vendent à une modicité de prix inouïe.

Armoires à Glaces,
Toilettes Françaises,
Matelats à Ressorts
Plumes d'Oies vivantes,
AMEUBLEMENTS de SALONS,
de manufacture locale, à couvertures de soie, laine et soie et poils de chèvre;
GLACES, à cadres dorés ou en noyer;
Tables,
Chaises de fantaisie,
Berceuses,
Pupitres de salons,
Tables de jeu,
Etagères,
Secrétaires pour dames,
Etagères,
Tables à ouvrage
&c., &c., &c, &c.

CADEAUX

—DE—

Jours de Fête!

Un choix de BUFFETS parmi lesquels se trouvent les Reine Anne et East Lake.

Tables à allonge,
Services en argent et en porcelaine,
Ameublements de Bibliothèque et de Vestibule,
Bibliothèques, Tables de Bibliothèques, Secrétaires, Secrétaires à cylindres, Pupitres, Tables de Bureaux.
Chaises de Vestibule—les plus élégantes et les plus simples,
Porte-Chapeaux et Porte-Parapluies, Pliants,
Meubles Communs et Ordinaire pour la campagne, pour les domestiques et pour la cuisine,

--- A UNE ---

REDUCTION DE PRIX.

La Maison a été établie en 1840.

Sa réputation est sa meilleure recommandation.

SA DEVISE EST

"Bon Marché au Comptant!"

JOSEPH B. HUBBARD,
Au No 122
de la rue des Remparts,
84, 86, 88, 90 et 92
de la rue Perdido.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

FRANCE, Trudelle, mercredi, 12 décembre.
CANADA, Frangeul, mercredi, 26 décembre.
AMERIQUE, Delord, mercredi, 9 janvier.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième — $65
Troisième — $35

Prix du passage (en or) pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris).... $90 à $100
Deuxième — $65
Troisième — $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en currency y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Gallier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.
1 mai

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Geo. Dearborn, commandant
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, JEUDI, 20 Déc., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 3/4 pour cent.
Passage—Cabine $50
— Entrepont ...... 25.
— Billet d'excursion 80.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad partant de la rue du Canal.

Retour: il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures et demie du matin, le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le Steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
Au No 20 de la rue de l'Union.
25sept

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse Commis.
Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St-Louis.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 105 Commune et HITE & CARLIN, 4 rue Tchoupitoulas.
Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.
W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 38 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Barbin, Ware, et tous les autres ports intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW BART ABLE,
Capitaine B. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour fret ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS
17nov No. 21 du Commercial Place.

BAYOU SARA.
Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.
Pour Bayou Sara, Waterle, Hermitage, Port Hudson, Lobdell store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,
OUACHITA BELLE,
J. C. Libano, capitaine, J. H. Muscoy, commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 82 Gravier.
LORD & MCPEAKE, 48 Camp.
Oct 4

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.
Deux voyages par Semaine.
JOURS de départ tous les MERCREDIS matin à 10 heures et tous les SAMEDIS soir à cinq heures. Le bateau à vapeur.
ST. JOHN,
J. P. McELROY, Capitaine.
Commis.
Jours de retour à la Nouvelle Orléans, tous les LUNDIS et VENDREDIS.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
16 nov No. 22 Bienville.

Paquebot de la côte jusqu'à Donaldsonville
Trois fois par semaine.
C. K. PECK,
L. RANSOM, Capitaine,
E. A. LANDRY, Commis,
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les Lundis, Mercredis et samedis à 10 heures du matin. Retour—Il partira de Donaldsonville tous les Mardis, Jeudis et Dimanches.
Pour fret ou passage s'adresser à bord.
On ne paiera aucune dette à moins qu'elle n'ait été contractée par D. Hadey ou James B. Keenan.
D. HADEY,
16 déc

Paquebot de la Nlle-Orléans, de la côte et de Bâton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Jours de départ, tous les LUNDIS à 5 P. M. et tous les VENDREDIS matin à 10 h.
Voyage de retour Dimanche et Mercredi.
Le bon bateau à vapeur
JOHN H. HANNA,
F. ANGERON Capitaine,
EMILE TRINIDAD, Commis.
Voyage de retour, tous les SAMEDIS et MERCREDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
No de 22 rue Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.
HENRY TETE,
J. F. AUCOIN, Capitaine
M. H. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.
Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.
Le TETE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET,
105 rue Decatur, près St Louis.
16juillet—1an

Hibernia Insurance Company,

(Bureaux, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président
P. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains $313,424
Pertes payées 74,741
Bénéfice net 68,438

A une élection qui eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

P. Irwin, John Henderson,
Thomas King, John G. Ryan,
Thos. Gilmore, W. J. Castell,
John T. Gibbons, Jas. A. Girdner,
William Hart, Emile Gauche,
Davis Jackson, John H. Hanna,
F. J. Gasquet.

Et, le 8 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, P. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus, à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré [illegible] l'intérêt provenant du bénéfice net des douze derniers mois: un dividende de [illegible] pour cent sur le capital versé et un dividende de [illegible] sur les primes payées par les actionnaires [illegible] la réduction (rebate), [illegible] sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront payés en crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payées en plein se payeront au comptant, aux bureaux de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
MARIDAT, à la Nouvelle-Ibéria.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-poste, Plaquemines, paroisse Iberville.
O. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Bre[illegible]
A. DURIO, Arnaudville.
M. FETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHÉRI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Morcanville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanerette (Texas).
WM. HUDSON, à [illegible]
EDGARD DELERY, [illegible]

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord reprendront leur service régulier l'automne prochain comme ci-dessous:

De Brême / De la Nlle-Orléans
Nuremberg 21 nov. / 20 déc.
Braunschweig 27 déc. / 27 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nlle-Orléans;
Chambre......$150 en or. Entrepont......$36, en or
De la Nlle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambres......$150 en or. Entrepont......$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres......$25 en or, Entrepont......$15 en or.
Pour les enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.
La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et les prix du passage.
Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nlle-Orléans.
Pour plus de détails, s'adresser à
Ed. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
19 juin No 42 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et quarante-cinq minutes du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 3 heures 30 minutes du soir et arrivera à la Nlle-Orléans à 4 heures 30. Le bateau qui se reliera au train d'excursion du Dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
4déc Surintendant.

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA MALLE POUR L'EST ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Exprès le Dimanche seulement......7:55 A. M.	Exprès, le Dimanche seulement......8:25 A. M.
Exprès......5:00 P. M.	Exprès......9:20 P. M.
Train à passagers, Dimanche excepté 7:00 A. M.	Train à passagers, Dimanche excepté 5.45 P. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
D. E. ROBINSON,
21 nov Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express, sunday only 7:55 A. M.	Express, sunday only, 8:25 A. M.
Express......5:00 P. M.	Express......9:20 P. M.
Passenger, except sunday......7.00 A. M.	Passenger, except sunday......5.45 P. M.

Pullman Palace Cars Daily to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.
D. E. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent, 1erjuin

GRANDE ROUTE DE JACKSON.
Ligne de chemin de fer de Chicago St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 13 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DÉPARTS.	ARRIVÉES.
Express No 1...6:00 P M	Express No 2...10:30 A M
Express No 3...7:00 A M	Express No 4...10:00 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St-Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York, et les villes de l'Est.

Le train de vendredi soir ne se rend pas jusqu'à Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Mocomb City partent de la Nlle-Orléans à 8h.45m P M, le samedi, et à 7 heures le dimanche. Ils arrivent à 9 h 20m A M et à 10 h P M, le lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv. 75

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from Nov. 13th 1877, as follows:—

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...6:00 P M	Express No 2...10:30 AM
Express No 3...7:00 A M	Express No 4...10:00 PM

No 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

And for ST-LOUIS a sleeper is attached at MILAN enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 8:45 PM Saturday, and 7:00 A M Sunday.

Arrive at New Orleans at 9:10 A. M, and 10:00 P. M., Monday.

Tickets, for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
14 jv 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté aux taux de bateau à vapeur pour toute la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au-delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures; le frêt reçu après cette heure partira par les trains suivants.

GEO. PANDLEY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.
17mai CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

ETAT DE SITUATION DE LA Banque des Citoyens de la Louisiane,

CAPITAL ACTIF,

A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes......$ 914,797 14
Propriétés foncières (valeur actuelle)...... 347,677 44
Dette suspendue (valeur actuelle)...... 155,816 64
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 00 c.)......
Autres bons et actions...... 120,000 00
Département des actions hypothécaires...... 41,694 94 / 774,390 15
Change étranger et change américain......$227,242 73
Monnaie courante et espèces...... 906,841 41 / 1,134,084 14
[illegible]

PASSIF
Dû aux déposants......$1,941,329 29
Dû à des banques et à des banquiers...... 151,365 35
Dividendes non payés...... 914 00 / 1,835,392
Profits et pertes......$ 156,021 64
Capital...... 1,500,000 00 / 1,656,021 64
[illegible]

Caissier, JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 33 de la rue du Camp.

Hon. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice-Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. E. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

— DIRECTEURS. —
Cyrus Bussey, R. B. Wheelock,
W. C. Black, Scott McGehee,
Thomas A. Adams, Chas. G. Johnsen,
S. H. Kennedy, Louis A. Wiltz,
J. R. Hood, A. J. Semila,
Adam Thomson, W. R. Lyman,
Chas. Chaffe, R. C. Palmer,
S. H. Fenner

ASSURANCES.

Mechanics and Traders' Insurance Company,

Au No 14 de la rue Carondelet.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

Nlle-Orléans, 27 septembre 1876.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires dans l'année expirée le 31 août 1876.

PASSIF.

Reçu pour primes d'incendie......$111,863 86
Reçu pour primes de rivière...... 57,830 35
Reçu pour primes de mer...... 13,694 05
Primes non expirées le 31 août 1875...... 42,020 00 / $226,13[illegible]

A déduire:
Primes non expirées le 31 août 1876...... 40,000 00
Primes remboursées...... 3,871 35 / 43,871 35

Montant net des primes......$182,266 [illegible]

En moins:
Pertes par le feu......$22,132 27
Pertes sur les rivières...... 35,840 68
Pertes sur mer...... 2,525 73
Pertes non encore réglées...... 5,000 00 / $65,498 [illegible]
Réassurances...... 16,595 00
Réfaction (rebate) de 15 pour cent...... 3,279 54
Taxes et licences...... 5,000 [illegible]
Dépenses du bureau du Board des Assureurs...... 50,187 24
Profits et Pertes...... 5,482 77 / 80,635 83
En moins—l'intérêt ...... 34,909 89 $31,895 94 $97,154 [illegible]
Bénéfice net......$85,121 [illegible]

ACTIF.

Effets à recevoir pour primes et prêts sur garantie......$45,306 97
En caisse...... 14,277 [illegible]
Primes en voie de recouvrement...... 12,595 [illegible]
Placé en actions de banques, Compagnie du gaz et autres actions, bons, etc......$73,208 78
En moins—la baisse des valeurs 15,000 00 / 58,208 78
Propriétés foncières...... 5,000 0
Billets par actions...... 121,995 26
Total......$359,113 19

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

LLOYD R. COLEMAN,
Président.

JAMES A. WHITE,
Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Ville de la Nlle-Orléans,

Juré et signé, sous serment, pardevant moi, notaire public, ce 27 septembre 1876.

GAB GRIMA, Notaire public.

Les directeurs ont, à une réunion annuelle du [illegible] courant, résolu de payer 10 pour cent d'intérêt sur le capital payé, et ont déclaré les dividendes suivants: 2 1/2 pour cent sur le capital payé, 20 pour cent sur le montant des primes. Le tout sera payé sur les actions payées en plein et porté au crédit des billets pour actions payées en partie—à dater du LUNDI, 23 octobre 1876.

Les directeurs ont résolu en outre de faire, sur les bénéfices de l'année, une réserve de $18,4[illegible] pour le casuel.

DIRECTEURS.
A. J. Aiken, G. P. Harrison,
S. B. Anzey, David Hadden,
Hugh Allison, M. Johnson,
Isaac Bloom, Robert L. Moore,
J. A. Braselman, H. J. Mullan,
W. T. Blakemore, John Myers,
S. B. Briggs, Edward Nalle,
Sam'l Boyd, M. Pfeifer,
C. H. C. Brown, Edward C. Payne,
John D. Cobb, Geo. W. Sentell,
J. K. Campbell, W. B. Thompson,
W. L. Cushing, Frederick Wing,
Temple S. Coons, C. W. Wood,
Benjamin Gerson, T. S. Waterman,
F. G. Gilbert, Lloyd R. Coleman.
J. Davidson Hill,
1er octobre—1m

The People's Insurance Company of New Orleans,

(La Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nlle-Orléans.)

BUREAUX No. 10, RUE CARONDELET.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1877.
Sur risques d'incendie......$36,784 10
Sur risques de rivières...... 4,236 47
Sur risques de mer...... 5,168 00
Total des primes......$46,192 07
En moins—Primes remboursées...... 667 18 / $45,525 89
Profits et pertes...... 18,123 78 / $63,649 67
En moins—Primes non expirées...... 10,090 34
Montant net des Primes reçues......$ 53,559 33

Pertes etc., payées dans la même période:
Sur risques d'incendie......$20,420 65
Sur risques de rivières...... 1,862 71
Sur risques de mer...... 1,326 27
Réfaction (rebate)...... 7,141 06
Réassurances...... 2,415 33
Taxes...... 2,926
Loyer...... 1,100 00
Impressions, annonces, etc. 572 50
Bureau des Assureurs...... 1,554 25
Dépenses etc., moins intérêt...... 4,864 55 / $ 43,124 22
Bénéfice net......$ 10,435 10

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Primes en voie de recouvrement...... 7,822 60
Actions de Banques et autres actions...... 56,721 05
Propriétés foncières...... 13,341 95
Billets garantis...... 5,894 95
Billets garantis par hypothèque...... 13,015 18
Effets à recevoir à courte échéance...... 3,106 19
Meubles de bureau et autres installations...... 2,879 13
Compte suspendu...... 1,711 40
En caisse...... 9,630 95
Total de l'actif......$122,536 44

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGST, Président,
JOHN WILSON, Vice-Président,
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 10 juillet 1877.

JNO. BENDERNAGEL, Notaire

Nlle-Orléans, 10 juillet 1877.

Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, il été résolu, à l'unanimité, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le capital, payable sur DEMANDE; un autre dividende de CINQ pour cent en faveur de TOUS les assurés, sur le montant de leurs primes expirées de l'année finissant le 30 juin 1877, en outre de la réfraction (rebate) de 15 pour cent reçu par les dits assurés, sur le montant BRUT de leurs primes — dividende qui sera payé à dater du août 1877.

P. M. SCHNEIDAU Secrétaire.
1juillet—1m.

Etat de situation —DU— Louisiana National Bank,

A LA NLLE-ORLEANS,

Dans l'Etat de la Louisiane.

A la clôture des affaires du 22 juin 1877.

Prêts et escomptes......$1,515,610
Surtiré...... 2,500
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation...... 233,500 00
Autres actions, bons et hypothèques 186,096 61
Dû par des agents de rachat et de réserves...... 1,082,118 05
Dû par des banquiers et des banques d'Etat...... 33,096 91
Propriétés foncières...... 224,686 59
Dépenses courantes et taxes payées...... 24,727 4
Echanges pour le Clearing House......$136,348 66
Billets d'autres banques nationales...... 14,647 00
Petite monnaie, y compris les nickels...... 5,432 32
Espèces—Or monnayé...... 43,214 13
Argent monnayé...... 4,000 00
Billets dits legal tender...... 481,966 00—674,728 1
Cinq pour cent, fonds de rachat...... 15,000 00
Total......$4,024,124 03

PASSIF:
Capital payé......$1,000,000 00
Surplus...... 200,000 00
Autres bénéfices non partagés...... 159,655 63
Billets de Banque Nationale non rachetés...... 200,000 00
Dépôts individuels...... 2,155,677 27
Certificats de dépôts payables sur demande...... 12,236 96
Dû à d'autres banques nationales...... 111,776 51
Dû à des banquiers et à des banques d'Etat...... 185,367 07
Total......$4,024,124 03

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, SS

Moi, A. LURIA, Caissier de la susdite banque, jure solennellement... que je crois le susdit tableau exact.

A. LURIA,
Caissier

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juillet 1877.

EDGAR GRIMA,
Notaire.

Exact—Attesté:
THOS. L. AIREY,
A. M. BICKHAM,
W. M. MATTHEWS,
Directeurs
1 juillet

ASSURANCES.

Compagnie d'assurance Mutuelle des Marchands, de la Nouvelle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-TROISIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 3 mai 1877, y compris les primes non expirées de l'année antérieure—
Sur les risques d'incendie...... 161,296 [illegible]
Sur les risques de mer...... 224,473 98
Sur les risques de rivières...... 25,697 27
Total des primes......$11,449 [illegible]
En moins primes non expirées...... 115,115
Montant net des primes le 31 mai 1877...... [illegible]

Pertes payées:
Sur risques d'incendie...... 117,867 98
Sur risques de mer...... 17,052 50
Sur risques de rivières...... 3,596 77
Taxes, dépenses, intérêts...... 25,693 [illegible]
Réassurances et primes remboursées...... 16,104 03—183,314 6[illegible]
Bénéfice...... 110,020 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières...... 269,079
Bons de la ville...... 110,419 50
Actions de banques, de chemins de fer, autres actions et bons hypothécaires...... 169,235 56
Billets garantis par hypothèque...... 214,042 06
Billets garantis...... 42,307 97
Effets à recevoir...... 75,164 19
Primes en voie de recouvrement...... 49,087 93
En caisse...... 77,007 5
1,026,344 2

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.

G. W NOT Secrétaire.

Etat de la Louisiane.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 7 juin 1877.

JAMES FAHEY,
Notaire.

A une réunion des Directeurs, le 7 juin 1877, il a été résolu de déclarer un DIVIDENDE COMPTANT de vingt pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1877, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt à raison de cinq pour cent par an sur leurs actions.

—DIRECTEURS—
P. MASPERO, E. TOBY,
S. Z. RELF, HY. BEEBE,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
D. A. CHAFFRAIX, J. M. ALLEN,
CHAS. LAFITTE, D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ.
8juin

VINGT-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL DE LA

Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle Orléans, 19 mai 1877.

Les Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1877:

Primes d'incendie......$183,068 51
Primes maritimes...... 29,315 95
Primes de rivières...... 31,924 35 / $244,308 81
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues...... $[illegible]
Pertes payées et estimées, comprenant toutes celles qui sont connues et ne sont pas payées, savoir:
Pertes d'incendie...$67,335 60
Pertes maritimes... 7,294 41
Pertes de rivières... 25,519 20 / $100,121 21
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc. $51,5[illegible] 58
Moins loyers, sauvetage, épargne, etc., 11,786 72 / $40,125 86—$140,247 07
Profits bruts......$87,978 0

Dont $66,557 25 appliqués à balancer l'intérêt et la liquidation des créances douteuses.

La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets à recevoir......$65,645 25
Prêts sur bons et sur hypothèques...... 55,842 22
Prêts remboursables sur demande......$74 15
Argent...... 63,546 71 / 34,591 79
$128,400 56
Bons de ville...... 72,066 00
Actions de banque et autres...... 73,415 62
Propriétés foncières...... 123,544 66
Primes en voie de collection et suspense account...... 43,415 94
Total de l'actif......$561,422 79

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 19 jour de mai 1877.

W. B. KLEINPETER, Notaire Public.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 11 juin, à ceux qui y ont droit.

Thos. A. Adams, Fred'k Camerden,
Sam'l B. Newman, J. L. Harris,
Sam'l H. Kennedy, Reuben G. Bush,
John Phelps, Joseph Stone,
Adam Thomson, George Martin,
Henry Abraham, Alfred Moulton,
Victor Meyer, L. C. Jurey,
Joseph Bowling, Edward Nalle,
Edward J. Gay, Geo. W. Sentell,
Simon Bernheim, A. Levi,
Simon Forcheimer, Wm H. [illegible]
Jos. B. Wolfe, Paul E. Mortimer,
R. B. Post, John V. Moore,
Edward Pilsbury, W. B. Conger,
Jno E. King, Henry M. Preston
J. J. Irby.
22 mai

Onzième état annuel
—DU—

Factors' and Traders' Insurance Company,

37 ...... Rue Carondelet 37

Nlle-Orléans, 17 mai 1877.

LES directeurs, conformément à la charte de la compagnie, publient l'état suivant des affaires de la compagnie pour l'année fiscale expirée le 30 avril 1877—savoir:

Primes de l'année:
Sur risques d'incendie......$329,593 60
Sur risques de rivières...... 200,860 22
Sur risques de mer...... 37,233 21— 67,767 19
En moins:
Primes non expirées, 1877... 89,230 00
Primes remboursées...... 9,487 27— 98,515 2
Montant net des primes......$465,961 92
Pertes payées, savoir:
Sur risques d'incendie......$109,287 27
Sur risques de rivières...... 104,688
Sur risques de mer...... 24,706 97— [illegible]
Réassurance...... 21,194 03
Réfaction (rebate)...... 11,746 72
Taxes et licences de l'Etat et de la ville...... 25,122 70
Bureau d'assureurs de la Nlle-Orléans...... 8,823 80
Dépenses générales brutes...... 33,349 44— 356,412 27
Balance......$112,539 65
En plus—intérêt, escompte et épargnes reçus...... 88,603 30
$201,142 95
En moins—premier intérêt semi-annuel payé sur le capital, 5 pour cent, et second intérêt, 5 pour cent, dû actuellement...... 100,000 00
Bénéfice net......$101,142 95
Réserve pour couvrir les pertes...... 23,000 00
Balance partagée sur le montant net des primes, 1876-77......$78,142

L'actif de la compagnie est comme suit:
En caisse......$319,082
Comptes en voie de recouvrement...... 31,114 11
Effets à recevoir, en garantie...... 465,537 60
Effets à recevoir pour primes...... 26,013 79
Actions de banques et autres actions...... 203,526 16
Bons de ville, d'Etat et autres bons...... 148,122 23
Bons du Masonic Grand Lodge of Louisiana...... 5,000 00
Bons de l'Odd Fellows' Hall Association...... 5,000 00
Bons de l'Association for the Relief of Jewish Widows and Orphans...... 2,500 00
Propriétés foncières...... 77,010 81
Total......$1,282,908 55

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

ED. A. PALFREY, président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 19 mai 1877.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 17 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, sur demande, UN SECOND INTERET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT, le 30 avril 1877, ce qui fait dix pour cent sur le capital de la compagnie ($1,000,000) et un dividende, au comptant, de VINGT POUR CENT aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participantes pour l'année expirée le 30 avril 1877. ($339,585 97)

ED. A. PALFREY, président.
JOHN CHAFFE, vice-président.
THOS. F. WALKER, secrétaire.

DIRECTEURS.
John I. Noble, T. Lyt. Lyon,
John Chaffe, Samuel H. Boyd,
Richard Milliken, Joseph McElroy,
J. I. Warren, W. J. Behan,
R. T. Buckner, S. F. Eshleman,
Sam'l Friedlander, Wm. C. Black,
A. A. Yates, Charles Chaffe,
John I. Adams, L. C. Jurey,
Isaac Scherck, Wm. Hartwell,
R. M. Walmsley, C. J. Leeds,
A. H. May, J. B. Levis,
S. H. Snowden, Jos. Bowling,
A. M. Bickham, [illegible]